

**LYON**

## Délivrance de titres de séjour : « Il faut vraiment que ça bouge »



Une mobilisation soutenue par le conseil de l'ordre du barreau de Lyon. En présence de la bâtonnière Marie-Josèphe Laurent. Photo Progrès/D. M.

**Mobilisation d'environ 300 personnes, ce mardi, à l'initiative d'associations de défense des droits des étrangers, soutenues par le conseil de l'ordre du barreau de Lyon. En cause, les délais d'obtention et de renouvellement de titres de séjour, jugés « exorbitants ».**

« Il est très difficile pour nous, avocats, d'obtenir des délais tenables pour les familles », a expliqué ce mardi, le vice-bâtonnier, M<sup>e</sup> Jean-François Barre, pointant en outre une prise en charge « insuffisante » concernant le droit à l'éducation, au logement, au respect. « Lorsque les délais ne sont pas tenus, le tribunal administratif est saisi et délivre des décisions de condamnation de la préfecture. Ce qui est assez incroyable, c'est qu'elle n'en tient pas compte, malgré les relances et en dépit d'une condamnation pécuniaire sous astreinte », détaille le vice-bâtonnier.

De l'avis des participants – Ligue des Droits de l'Homme, Réseau éducation sans frontière, Cimade, Secours catholique – les difficultés rencontrées ne sont pas nouvelles mais la situation se serait aggravée. « Le temps d'attente d'un rendez-vous prend des mois, voire des années. »

### « Un record battu dans les délais »

« On pensait que la dématérialisation allait améliorer les choses. Or, c'est très compliqué d'avoir des rendez-vous à l'heure, avec pour conséquences dramatiques la perte de son emploi pour un renouvellement de ti-

tre, la perte de son logement... Car tout s'enchaîne », livre M<sup>e</sup> Barre.

Marie-Claude Giroud-Panier, juriste à la Cimade, parle, elle, d'« un record battu dans les délais » et considère que le traitement en ligne ne facilite rien. « Les personnes n'ont pas d'ordinateur. Elles ont un tout petit téléphone qui ne leur permet pas de scanner les documents nécessaires. »

### Toujours sans papiers, huit ans après son arrivée en France

Des réunions entre conseil de l'ordre et direction des migrations et de l'intégration ont eu lieu. « Nous ne parvenons pas à saisir au final ce qui dysfonctionne. Je n'ose pas penser qu'il s'agit d'une volonté politique visant à décourager », commente le vice-bâtonnier, qui reconnaît la masse de dossiers.

La préfecture fait état de 35 000 à 40 000 titres de séjour délivrés chaque année. Auxquels s'ajoutent 50 000 documents de circulation pour étrangers mineurs et titre de voyage (hors documents provisoires).

« Il y a un effet entonnoir. Il faut vraiment que ça bouge », a insisté, ce mardi, le vice-bâtonnier, tandis que les avocats présents entonnaient un *Bouge Ta Préf* aux paroles percutantes.

Au milieu de la manifestation, requérant l'anonymat, un jeune homme de 24 ans a expliqué être arrivé à l'âge de 16 ans en France et n'avoir toujours pas de papiers. Travaille-t-il malgré tout ? Affirmatif, car il détient un CAP cuisine et un CAP pâtisserie.

D. M.

## « Une adaptation quotidienne »

« Les situations étant très diverses, les délais de traitement varient selon le parcours des usagers », fait valoir la préfecture, qui précise aussi que « s'agissant du séjour, 80 % des demandes font l'objet d'une décision le jour du rendez-vous au guichet ». Les associations pointent, elles, la difficulté d'obtenir un rendez-vous.

La préfecture, qui souligne que les délais de traitement sont préjudiciables aux usagers, mais également à l'administration, indique, « s'attacher à les maîtriser en adaptant quotidiennement son organisation dans un contexte de montée en puissance de la dématérialisation des demandes ».

La préfecture invite, ainsi, à anticiper les démarches sur le site rhone.gouv.fr et fait état de trois accompagnements possibles : un point numérique (ayant permis de traiter 1 500 situations en 2022), la rubrique contact du site internet (plus de 52 000 mails traités en 2022) et l'accueil pour des demandes de renseignement (près de 30 000 personnes reçues en 2022).

**RHÔNE**

## Au PS, une direction collégiale, en attendant la suite...

Après avoir limogé manu militari Christiane Constant, la 1<sup>re</sup> secrétaire fédérale du PS du Rhône, sur le fondement de « propos à caractère raciste », les socialistes du Rhône se sont dotés, lors d'un conseil fédéral, d'une nouvelle direction à dix têtes.

Elle avait été démise de ses fonctions de 1<sup>re</sup> secrétaire fédérale du PS, deux jours après sa réélection, début mars 2023, pour « un propos à caractère raciste », selon Olivier Faure, le patron national du parti à la rose. Christiane Constant, elle, assumait, dans un message écrit dans une boucle WhatsApp de militants, ces « maquettes » qu'elle était contente d'avoir « éliminés », suivis de trois petits singes stylisés, dont l'un ferme les yeux, le deuxième les oreilles, et le troisième, la bouche, « symboles de la philosophie indienne de Gandhi ». La dame se considère toujours Première Fédérale.

En attendant son passage devant la Commission des Conflits, une instance interne au PS, et une éventuelle contestation de la décision qui sera prise devant un tribunal, comme elle l'a annoncé le 9 mars, le PS a missionné le Drômois Pierre Jouvét, secrétaire national chargé des élections, pour installer une direction collégiale dans la Fédération du Rhône.

### Les trois courants représentés

Après le vote du conseil fédéral local, ce 26 avril 2023, dix noms sont sortis du chapeau. Fabrice Matteucci, président de la section de Caluire-et-Cuire, et conseiller municipal d'opposition, sera le coordinateur. L'ancienne sénatrice du Rhône, Christiane Demontès reprend du galon en devenant trésorière. Cédric Fouilland, président de section dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, et Murielle Laurent, la maire (PS) de Feyzin qui avait perdu contre Christiane Constant (55,93 % avec 264 voix contre 44,7 % avec 208 voix) sont en charge des élections et des relations avec les partis.



Fabrice Matteucci, élu à Caluire, ici à la préfecture du Rhône pour la soirée électorale des législatives en 2022, sera le coordinateur. Photo Progrès/Maxime JEGAT

Thomas Bonnefoy, président de section à la Croix-Rousse, s'occupera des sections. Quant à la députée européenne Sylvie Guillaume, ancienne adjointe aux affaires sociales de Gérard Collomb et Alexandra Tzatchev, consultante en affaires publiques et communication stratégique, mais aussi épouse de Pierre Jouvét, elles s'occuperont des conventions et de l'égalité femmes/hommes. Didier Beauvallet, président de section dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, a en charge les moyens généraux, Laurence Moulin, présidente de section à Corbas, est responsable de la formation, et Yann Benhayoun, membre du cabinet d'Hélène Geoffroy, la maire (PS) de Vaulx-en-Velin, s'occupe de la communication.

Les trois courants du PS sont donc représentés, avec six représentants de la motion d'Olivier Faure, trois pour celle d'Hélène Geoffroy et un pour celle de Nicolas Mayer-Rossignol.

Sophie MAJOU



**LES TROPHÉES DES MAIRES DU RHÔNE**  
et de la Métropole de Lyon  
et des Présidents d'intercommunalité

**Mardi 11 juillet 2023** | **THÉÂTRE JEAN CARMET MORNANT**

**CANDIDATEZ !**  
Vous avez mis en place une initiative ou une action innovante et originale ?  
Proposez la candidature de votre collectivité pour l'un des 8 trophées 2023 !

Date limite de candidature : 26 mai 2023

Candidatez sur le site  
<https://www.lestropheesdesmaires69.fr/>

Un événement organisé par **LE PROGRES**  

Avec le soutien de 